

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 7 juin 2021 à 13 h 15, par visioconférence.

Présents : M. le maire Marc-André Plante, président
M. Simon Paquin, vice-président
Mme Nathalie Bellavance
M. Serge Gagnon

Également présents : M. Stéphan Turcotte, directeur général adjoint, services de proximité
M. Stéphane Larivée, directeur général adjoint, développement durable
M. Alain De Choinière, chef de cabinet
Me Jean-François Milot, greffier

Observatrice : Mme Nathalie Ricard

Absents : M. Alain Marcoux, directeur général
M. Yan Maisonneuve

CE-2021-633-DEC

Il est résolu :

QUE la séance extraordinaire du comité exécutif soit et est ouverte à 13 h 15.

CE-2021-634-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE-2021-635-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal de la Ville de Terrebonne d'accorder le contrat SA21-3013 à la compagnie **SINTRA INC.** (région Lanaudière-Laurentides), plus bas soumissionnaire conforme, pour la construction de réseaux d'eau, d'égouts et de structure de chaussée sur l'avenue Gabrielle-Roy, au prix de sa soumission, soit pour une somme de 5 540 203,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public.

QUE le contrat soit conditionnel à l'obtention du certificat d'autorisation délivré par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) ainsi qu'à la mise en vigueur du règlement d'emprunt numéro 597.

QU'une dépense de 550 000,00 \$, taxes incluses, soit autorisée à titre de montant provisionnel.

QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

CE-2021-636-DEC

Il est résolu :

QUE la séance soit et est levée à 13 h 16.

Président

Greffier